



Oral du DNB

publié le 12/06/2023

Mercredi 14 juin de 8h30 à 12h15

Descriptif :

Les épreuves orales du DNB se tiendront mercredi 14 juin.

Les élèves de 3èmes passeront devant les membres du jury afin de présenter l'oral du DNB.

L'épreuve orale du brevet se déroule en deux temps : un exposé d'une durée de 5 minutes et un entretien avec le jury de 10 minutes.

Il s'agit de présenter un projet travaillé durant votre scolarité au collège, lors des enseignements pratiques interdisciplinaires ou des stages de 3e en entreprise.

Il est également conseillé d'associer à cet oral un outil de présentation (du type diaporama par exemple) afin d'illustrer au mieux la prestation de l'élève.

Bonne chance à toutes et à tous.

N'oubliez pas vos pièces d'identités et vos convocations !



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.